



CFA DES MÉTIERS TECHNIQUES  
DU SPECTACLE VIVANT  
ET DE L'AUDIOVISUEL

Madame, Monsieur,

Vous avez exprimé votre intérêt pour nos formations **Régisseur de spectacle, option plateau, lumière ou son**, dispensées par le Centre de Formation des Apprentis du spectacle vivant et de l'audiovisuel, et nous vous en remercions.

**Vous trouverez ci-joint les documents concernant la session 2018/2020 que nous vous demandons de bien vouloir lire attentivement :**

- Fiche descriptive de la formation que vous avez choisie
- Fiche présentant les fonctions auxquelles préparent nos trois formations de régisseur de spectacle (plateau, lumière et son)
- Plaquette de présentation du CFA
- Récapitulatif des étapes d'admission au CFA
- Dossier de candidature à compléter

**Pour faire acte de candidature, nous vous invitons à noter les étapes nécessaires à votre admission**

- **Etape 1 : vérifier que vous remplissez les conditions d'admissibilité**
- **Etape 2 : faire acte de candidature** jusqu'au vendredi 6 avril 2018
- **Etape 3 : satisfaire aux épreuves préalables** qui auront lieu d'avril à mai 2018
- **Etape 4 : signer un contrat d'apprentissage** avec une entreprise du secteur

**Voir le détail de ces étapes dans le document récapitulatif ci-joint**

**Pour en savoir plus, venez participer à l'une de nos réunions d'information** au CFPTS les mercredis 31 janvier, 14 février et 21 mars 2018, à 9h30 et 14h, au CFPTS/Bagnolet. Réservation obligatoire auprès de [contact@cfa-sva.com](mailto:contact@cfa-sva.com).

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre établissement, recevez nos sincères salutations.

Jérémie Vivier  
Responsable opérationnel du CFA